

OÙ SOMMES-NOUS?

Le SAVS APH le Pommeret est constitué de 2 antennes (Guichen et Montfort-sur-Meu) qui couvrent les territoires de 4 communautés de communes :

- Communauté de communes Saint-Méen Montauban
- Montfort Communauté
- Brocéliande Communauté
- Vallons de Haute-Bretagne Communauté



Service d'Accompagnement à la Vie Sociale APH le Pommeret

19 bis rue Jacques Blouet, 35580 Guichen • 7 rue Saint-Nicolas, 35160 Montfort-sur-Meu

02 23 43 10 20 (accueil téléphonique du lundi au vendredi, 9h - 17h30)

✉ accueil.savs@leponmeret.fr

🌐 www.leponmeret.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos et illustrations : APH le Pommeret, Pixabay, ADT 35.



un projet
de vie,
vers l'autonomie

**Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
contribue à la réalisation de projets de vie d'adultes
en situation de handicap.**

Une équipe de professionnels accompagne les personnes dans la reconnaissance de leur citoyenneté et selon leurs souhaits.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU SAVS?

Toute personne:

- ayant au moins 18 ans,
- avec une orientation SAVS délivrée par la MDPH,
- habitant sur le territoire d'intervention du SAVS,
- souhaitant un soutien dans son projet de vie.

UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER



COMMENT FONCTIONNE LE SAVS?

■ Une équipe pluridisciplinaire de femmes et d'hommes

- assistants de service social,
- conseiller en économie sociale et familiale,
- éducateurs spécialisés,
- moniteurs-éducateurs
- psychologues,
- secrétaire social,
- responsable de service.

■ Des liens avec les partenaires

MDPH, CMP, CDAS, mandataires judiciaires, services de droits communs, ESAT...

■ Un accompagnement global

Un projet co-construit en accord avec la personne suivie.

■ Un suivi individualisé

- entretiens individuels à domicile, au SAVS, dans des lieux accessibles au public...,
- rencontres possibles avec l'entourage ou la famille de la personne accompagnée,
- actions collectives.

